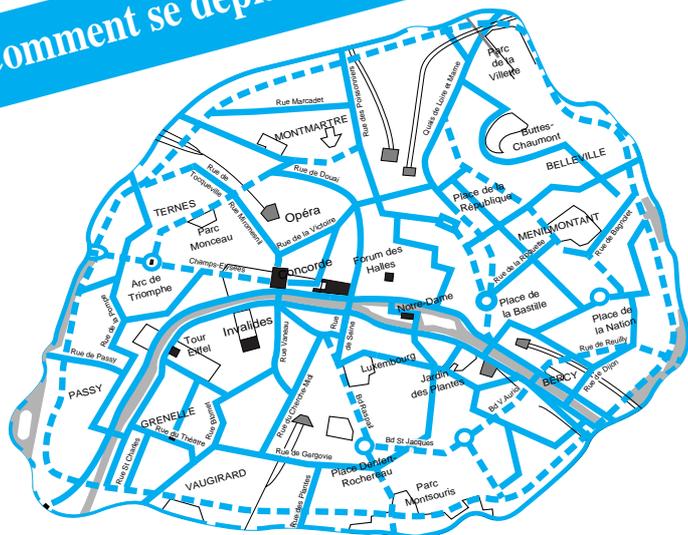


Entrez dans le Réseau Vert



Association réseau Vert - membre de la FNAUT - 114, rue du Château 75014 Paris - 01 42 71 04 14 - reseauvert@free.fr

A quand le Réseau Vert, Monsieur le Maire ?

La politique de la Mairie en faveur des transports publics urbains est plutôt volontariste. Celle en faveur des déplacements non motorisés reste vague, voire inexistante. Le plan vélo est souffreteux et, pire, le Réseau Vert est le grand absent des annonces publiques du

Maire lorsqu'il parle de la diminution de la place de la voiture dans la capitale, l'un de ses sujets de prédilection. Ce lourd silence a de quoi inquiéter ! Pourtant, Monsieur le Maire, le Réseau Vert figurerait en bonne place dans votre programme électoral !

Un constat : dans les nombreuses réunions de concertation des Mairies d'arrondissement, le Réseau Vert n'est jamais cité et la plupart des élus locaux ignorent le projet ! Le summum fut atteint lors de la réunion consacrée au bilan du mandat parisien de M. Delanoë organisée par la Mairie du IV^e en décembre. Notre présidente, habitante du IV^e, demanda à Anne Hidalgo, première adjointe au maire représentant M. Delanoë, pourquoi son exposé ne mentionnait rien sur le Réseau Vert, ni sur l'axe expérimental nord-sud qui doit traverser le IV^e arrondissement. La réponse de Mme Hidalgo a porté uniquement sur le plan vélo, qu'elle prend pour le Réseau Vert. Cela relève, soit d'une volonté délibérée d'enterrer le projet, soit d'une ignorance consternante. Pourtant l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme) continue d'y travailler et Denis Baupin, maire-adjoint aux Transports, nous réaffirme régulièrement que le Réseau Vert se fera. Alors, pourquoi ce silence dans les Mairies et dans les médias ?

Nous avons écrit le 12 septembre à M. Delanoë pour lui faire part de nos doutes sur sa volonté de faire le Réseau Vert. Nous lui faisons remarquer entre autres que la Ville a nommé un M. Tramway, un M. Vélo, un M. Stationnement et quelques autres, mais pas de M. Réseau Vert. Nous lui demandons un

rendez-vous. Nous n'avons pas reçu de réponse. Il est vrai qu'il a subi trois semaines après une agression lamentable. Est-ce la vraie raison de sa non-réponse ?

Revenons en arrière. Lors de la réunion du 8 avril du Groupe de travail Réseau Vert à l'Hôtel de Ville, nous avons demandé à Denis Baupin qu'un calendrier soit décidé. Sa réponse a été claire : une charte du Réseau Vert devait être rédigée pour le dernier trimestre 2002, le tracé de l'axe expérimental nord-sud serait défini, afin que les travaux du premier tronçon démarrent en 2003. Et il prit soin de rappeler qu'un budget Réseau Vert avait été voté. Mais voilà, Noël est passé et, dans la hotte, toujours pas de charte de la Ville ni de tracé définitif de l'axe nord-sud. Seule la partie rive droite, du parc de la Villette au chevet de Notre-Dame, semble acquise. Quant aux réunions du Groupe de travail, celle prévue en juin est passée à la trappe, celle prévue en novembre n'a pas eu lieu et aucune annonce publique n'a révélé à la population en liesse le début imminent des travaux !

Pour tenter d'accélérer le mouvement, nous avons convié les associations membres du Groupe de travail Réseau Vert à l'Hôtel de Ville à une réunion le 6 juin 2002, avec l'objectif de proposer une politique commune de soutien au Réseau Vert. Le Mouvement de Défense de la Bicyclette (MDB) et l'Association des Usagers des Transports (AUT) ont répondu présents. L'AUT a rappelé qu'elle soutient le concept de Réseau Vert et qu'elle tient particulièrement aux rues vélos-piétons-bus. Les deux associations se sont engagées à soutenir plus fermement le Réseau Vert. Un édito dans le journal Roue Libre du MDB demande très clairement la réalisation du Réseau Vert.

suite page 2

PIÉTONS, CYCLISTES, ROLLERS
manifestez contre le stationnement sauvage



Samedi 18 janvier 11 h
rue de Rennes/place 18 juin 1940

A quand le Réseau Vert, Monsieur le Maire ?

suite de la page 1

Le MDB souhaite deux réseaux complémentaires, un rapide, le réseau cyclable du Plan vélo pour cyclistes pressés et/ou confirmés, et le Réseau Vert pour cyclistes débutants et/ou lents.

Nous avons eu vent quelque temps après d'une étude sur les aménagements de la partie rive droite de l'axe expérimental (voir encadré "où en sont les études"), et avons appris que la concertation avec les maires des arrondissements traversés (XIXe, Xe, XIe, IIIe et IVe) a commencé.

Pour résumer, disons que le travail avance grâce à l'APUR qui nous tient au courant et reprend certaines de nos idées, que le dialogue, très distendu, se poursuit avec le Cabinet de Denis Baupin, mais qu'il est inexistant avec M.Delanoë.

Cela dit, au rythme de tortue où va la Mairie pour la mise en chantier du Réseau Vert, nous pouvons craindre le scénario suivant : la Mairie lance la réalisation de la partie Nord de l'axe en 2003



Rue Amelot (11^e) : une rue Réseau Vert ?

comme elle l'a annoncé. Les différentes étapes: concertation, réalisation, expérimentation, nous conduisent aux environs de 2005. Avec la perspective des prochaines élections, il ne sera plus question de lancer de nouveaux gros travaux ! Nous nous retrouverons avec un petit bout de Réseau Vert de La Villette à Notre-Dame, si tout va bien. Pire, il risque d'être parasité par une circulation motorisée plus importante que prévu (voir encadré "où en sont les études"). Bref, nous nous retrouverions avec un petit tronçon d'axe civilisé, et cela, nous ne pouvons l'accepter.

Nous sommes en droit d'attendre (les promesses sont là), à défaut d'un réseau maillant tout Paris, un ensemble significatif d'axes réellement sans voitures, ni motos, ni scooters, permettant de traverser la ville à pied, en fauteuil, à vélo ou en rollers (et pourquoi pas à cheval...) de s'y détendre à l'air de ces belles rues jardinées.

C'est le moins que vous puissiez faire au cours de cette mandature, Monsieur le Maire.

Vivement le (vrai) Réseau Vert !

Philippe PIOT

Axe Réseau Vert nord-sud, où en sont les études ?

Lors de la première réunion du Groupe de travail Réseau Vert à l'Hôtel de Ville, le 29 octobre 2001, nous avons proposé la réalisation d'un axe expérimental nord-sud allant du Canal de l'Ourcq au nord à la coulée verte atlantique au sud.

Le 8 avril 2002 (deuxième et dernière réunion du groupe), l'APUR présentait un projet d'axe dont l'itinéraire, identique au nôtre pour la rive droite, traversait le quartier latin et suivait les méandres de la Bièvre rive gauche, parcours sinueux et accidenté qui ne faisait pas l'unanimité. Aussi le représentant de la Direction de la Voirie et des déplacements lança l'idée de réaliser la partie rive droite tout de suite puisque tout le monde l'approuvait. L'APUR a repris l'idée et fait une étude sur ce tronçon.

Plusieurs points nous préoccupent :

Les bouclages : Certaines rues croisent l'axe Réseau Vert, dans ce cas il n'y a pas de problèmes, les voitures traversent l'axe sans l'emprunter, mais beaucoup d'autres rues finissent sur l'axe, et l'étude prévoit que les voitures seraient autorisées à s'y engager pour en ressortir plus loin, ce qui en terme technique porte le joli nom de "bouclage". D'après les spécialistes, si l'aménagement du Réseau Vert est bien conçu, l'axe plaira aux piétons, vélos, rollers et autres usagers non-motorisés qui l'utiliseront en masse, ce qui découragera de fait les engins motorisés de l'emprunter, mais nous sommes d'autant plus dubitatifs que des contre-exemples existent : la rue des Rosiers dans le IVe est littéralement envahie de piétons le dimanche après-midi, ce qui ne dissuade nullement les voitures, motos et autres scooters de s'y engager ! De plus, ces bouclages indui-

ront une circulation motorisée peut-être restreinte, mais aucune étude sérieuse n'indique quelle importance elle prendra puisqu'il n'existe aucun Réseau Vert pouvant servir de référence.

Les têtes-bêches : Autre point fâcheux, d'après une première information, le sens de circulation pour les véhicules motorisés autorisés devait changer souvent sur l'axe afin de casser tous trafics de transit, un système dénommé "en tête-bêche". Or, ces sens de circulation ne changeraient pas aussi souvent que nous l'avions cru, ce qui permettrait des liaisons via l'axe Réseau Vert entre plusieurs grands axes de circulation. Sachant que les conducteurs franciliens seront prompts à découvrir et à emprunter ces nouveaux itinéraires malins malgré une signalisation les leur interdisant et que cette circulation motorisée s'ajoutera à celle des bouclages, nous risquons de nous retrouver dans un axe Réseau Vert bruyant, pollué et encombré... Quant aux deuxroues motorisés, ce fléau qui envahit tous les espaces qui leur sont interdits (couloirs bus-vélo protégés, zones piétonnes, trottoirs et bien sûr le Réseau Vert !) rien n'a été prévu pour les dissuader.

Certes, le problème est complexe, mais l'éluder est le meilleur moyen de ne pas le résoudre...

Notre avis : Tout miser sur la fréquentation de l'axe par les usagers non motorisés pour dissuader la circulation motorisée est un pari trop risqué.

Vivement la prochaine réunion du Groupe de travail Réseau Vert pour que l'on puisse présenter des contre-propositions et en débattre.

La rue de Rennes sans voitures

Rappelez-vous la campagne du réseau Vert pour une rue de Rennes piétons-vélo-bus, et bien sûr, sans voitures. En réponse à notre questionnaire et à notre sondage téléphonique, une majorité des riverains (66 %) s'étaient déclarés pour. Des élus de l'ancienne majorité, dont M.Lecoq, ancien et actuel maire du VIe, s'y étaient intéressés. Avec le changement de municipalité, M.Delanoë projeta de faire de la rue de Rennes un "axe civilisé" (deux files de voitures, bus, trottoirs élargis). Or, depuis peu, changement de décor, il est question de réduire drastiquement le flot motorisé, de créer des "têtes-bêches" pour casser le transit et un couloir bus-vélo protégé, tandis que le reste de l'espace serait piéton et légèrement autorisé aux voitures qui rouleraient au pas et sur de courtes distances, merci les têtes-bêches. A moins qu'elles ne roulent avec les bus dans des conditions très restrictives, les deux options étant en discussion. Mais dites-moi, cela ressemble furieusement à une rue piéton-vélo-bus, non ? Il semblerait que les idées du Réseau Vert avancent, et même rebondissent !

Allons plus loin : avec l'axe Réseau Vert Nord du parc de la Villette à Notre-Dame, la rue de Rennes piéton-vélo-bus, la rue Vercingétorix facilement aménageable en Réseau Vert (la maire-adjointe aux transports du XIe est favorable à cette idée), en complément par le trajet allant de Notre-Dame au bas de la rue de Rennes, nous retrouvons l'itinéraire de notre première proposition.

Alors, qu'est-ce qu'on attend pour le faire ?

La TransEuropéenne passera par le Réseau Vert

La future véloroute européenne TransEuropéenne traversera Paris du canal de l'Ourcq à la porte de Bercy, via Notre-Dame, en empruntant l'axe expérimental Réseau Vert dans sa partie nord. Denis Baupin l'annonce dans la dernière édition de la Lettre d'information de CyclotransEurope (janvier 2003).



Canal St-Martin : la voie ouest serait Réseau Vert, la voie Est à circulation apaisée.

STOP AU STATIONNEMENT SAUVAGE

L'association Réseau Vert n'a pas chômé en 2002. Après s'être fixé pour but de libérer les trottoirs, les pistes cyclables, les couloirs de bus, les places pour handicapés, des voitures et camions de livraisons, elle est passée à l'action.

1 Avec les associations amies, elle est descendue dans la rue le 23 mars pour la première opération "J'en ai pour 2 mn". (cf bulletin n°19).

1 Le trottoir et la piste cyclable de la rue Bonaparte ont été transformés en parking sous les yeux des policiers du commissariat du 6^{ème} ? Des photos sont prises deux jours de suite immortalisant le délit ; on voit distinctement les policiers en faction devant le commissariat. Le commissaire ne voit pas les infractions commises sous ses yeux ? C'est qu'il a une mauvaise vue. L'association n'est pas insensible à sa détresse, elle lui offre une paire de lunettes à la hauteur de sa myopie. Depuis, la rue Bonaparte est nettoyée de ce stationnement illicite.

1 Catherine Valère, fondatrice de la Gazette de St-Germain-des-Prés, est excédée par le stationnement sauvage. Elle contacte le Réseau Vert et hop, une manif est organisée sous la canicule. Cabu nous fait un dessin pour l'occasion. Il manifestera avec nous ainsi qu'Anémone.

1 Et, les vacances terminées, la seconde opération "J'en ai pour 2 mn" est organisée le 21 septembre.

Ce n'est pas fini.

Tant que Paris ne sera pas débarrassée des bagnoles qui se garent partout et n'importe comment, la pression sera maintenue.

Un cadeau pour le commissaire



Piétons en colère



PIÉTONS EN COLÈRE
LA LOI DE LA JUNGLE
YEN A MARRE!



MANIFESTATION
SAMEDI 27 JUILLET 2002 À 15 H
place du 18 Juin 1940 côté tour Montparnasse

Association Réseau Vert 116, rue de Clisson, 75014 Paris 01 42 71 80 10 reseau@rvt.org
Ligue Contre la Violence Routière 2070 Saint-Germain-des-Prés Paris Ecologie VI et VII
et VII 117 118 boulevard de la République 75011 Paris Agir pour l'Environnement Mobile en Ville

J'en ai pour 2 mn



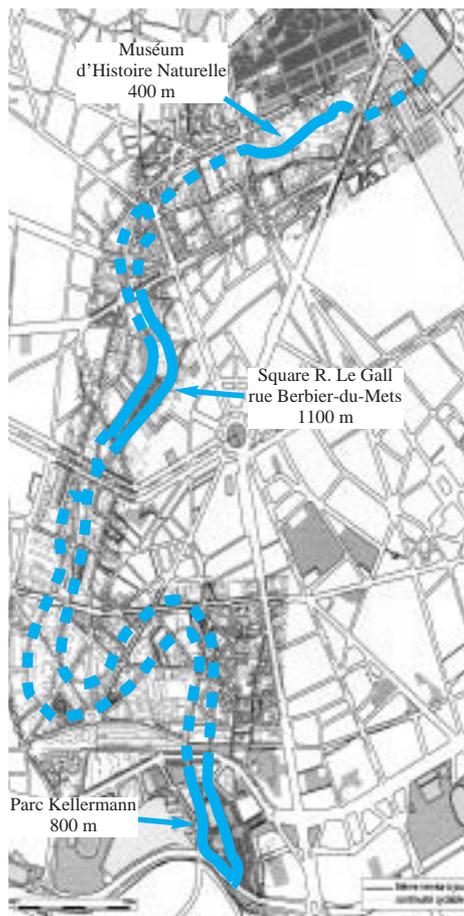
On ne l'a pas fait tout seul

Avec mention spéciale pour nos amis du MDB, voici la liste des associations qui sur une ou plusieurs actions se sont mobilisées :

Association des Usagers des Transports (FNAUT IDF) - Mouvement de Défense de la Bicyclette - Roller Squad Institut - Vivre à Vélo en Ville (Montreuil) - Vélocité (Paris 16) - Vélo 15 et 7 - Mobile en Ville - Quatre mètres cinquante - Ligue contre la Violence Routière - SOS St-Germain des Prés - Paris Ecologie VI et VII - Droits du Piéton - Agir pour l'Environnement - L'écologie pour Paris.

Vers une renaissance de la Bièvre dans Paris

Ce projet improbable, découvrir à l'air libre cet unique affluent de la Seine enterré comme un vulgaire égout, vient de franchir un pas décisif au Conseil de Paris. Il a voté à l'unanimité le 8 juillet 2002 les objectifs que se fixe la Mairie de Paris : restaurer la qualité de l'eau de la rivière, mettre à jour la rivière sur 3 sites, créer une promenade dans un cadre paysager sur son ancien tracé. Un concours européen a été lancé.



Source APUR

Les trois sites évoqués figurent sur la carte ci-contre. La concertation préalable a eu lieu cet automne dans les mairies des 5ème et 13ème arrondissement. L'affluence a été si importante qu'il a fallu organiser de nouvelles réunions. L'Union d'Associations pour la Renaissance

de la Bièvre, regroupant 32 associations, dont le Réseau Vert, est intervenue auprès des Présidents des groupes politiques au Conseil de Paris pour rappeler que libérer la rivière des sous-sols ne relève pas d'une nostalgie incertaine mais est destinée à améliorer la qualité de vie des franciliens et de réintroduire la nature en ville.

Selon le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB), cité par le Monde, la rivière ne sera pas totalement dépolluée d'ici 5 ans. La mairie de Paris ayant renoncé à construire une mini station d'épuration, elle envisage d'aller chercher de l'eau dans ... le canal de l'Ourcq.

Une première remise à l'air libre a été effectuée il y a 2 ans à Verrières-le-Buisson le long d'une route sur 1100m. Tout en saluant cette heureuse initiative, les associations avaient regretté le caractère artificiel du cours d'eau reconstitué. On ne cherche pas du Disney à la sauce locale mais la renaissance d'une rivière dans son milieu naturel. Ce sera évidemment beaucoup plus complexe, sinon impossible, dans Paris. Un des principaux obstacles, outre le bâti, c'est que la ville a été rehaussée de plusieurs mètres au 19ème siècle et que si l'on voulait découvrir le cours naturel de la rivière, celle-ci serait à parfois plus de 20 m de profondeur. Le square René Le Gall constitue un des rares endroits sur le parcours de la rivière dans le 13ème qui ait conservé son niveau d'origine.

Le concours européen sera l'occasion d'avoir une idée plus précise. L'union a demandé à Denis Baupin à figurer dans le jury et surtout que les projets qui n'auront pas été retenus soient rendus publics afin d'enrichir le débat et de bénéficier d'idées intéressantes qu'il serait dommage de négliger.

Il faudra suivre aussi avec beaucoup de vigilance la promenade qui sera créée le long de l'ancien cours de la Bièvre. Pourquoi ne pas en faire un complément ludique du Réseau Vert ? Quant aux délais de réalisation, la municipalité ne prévoit la mise à l'air libre que sur un de ces sites d'ici 2007...

Erick Marchandise

Union d'Associations Renaissance de la Bièvre, 11, rue Nicolas Fortin, 75013 Paris 01 45 85 15 80 fortin75@club-internet.fr

AVIS DE RECHERCHE CRÉATION D'UN SITE INTERNET

Le Réseau Vert a besoin d'un site internet pour se faire connaître.

Internet est devenu un outil de communication incontournable, économique et très souple.

Le Réseau Vert est un concept novateur, qui manque de visibilité et reste peu connu. Internet est un outil adapté pour montrer ce projet à l'aide de textes, cartes, dessins et photos.

Ce site sera aussi un support à nos actions, nos prises de positions.

Il doit être une aide à une plus grande interactivité avec les adhérents et sympathisants.

Nous recherchons une ou plusieurs personnes pour créer ce site.

Cette personne et cette équipe disposeront du soutien du bureau pour l'organiser. L'association dispose d'un fond important de textes, dessins, cartes et photos qui pourront être utilisés.

Alors, si vous avez un peu de temps et des compétences, contactez le bureau reseauvert@free.fr

Connectez-vous au Réseau Vert

Connectez-vous à l'actualité du Réseau Vert et débatttez sur la liste de diffusion de l'association. Il vous suffit de vous inscrire à l'adresse suivante : reseau-vert-subscribe@yahoogroupes.fr Suivez la procédure très simple que vous ordonnent les robots de Yahoo et vous êtes abonnés. C'est sans pub et pour vous désabonner c'est aussi simple

Revue trimestrielle - N°20. N°ISSN 1251-1528.

114, Rue du Château PARIS 14°.

Directrice de publication :

Marie-Thérèse PAGEL.

Rédacteur en chef :

Erick MARCHANDISE.

Conception de la maquette :

Serge TARAN.

Dessin / Photo : Dessins :CARLOTTA -

Photos : page 2 Guy Pavillon - Action

lunettes Louis Jouve - Manif piétons Henry

Fay - J'en ai pour 2 mn Jean-René Ménard

Imprimerie : Celia-Copie, 6 rue des

Petits-hôtels, Paris 75010 - 01 42 46 52 71



POUR EN SAVOIR PLUS...

Formulaire à remplir et retourner au Réseau Vert 114, rue du Château 75014 PARIS

J'adhère à l'association : Abonnement pour un an : 3€ (2 numéros)

- Adhésion normale pour un an (abonnement compris)22 €
- Etudiants/chômeurs (abonnement compris)10 €
- Membres bienfaiteursà partir de 50 €

NOM : Prénom :

ADRESSE :

CODE POSTAL VILLE

FACULTATIF : TELCOMPETENCES

DateSignature